

DE ROUBAIX-TOURCOING

POUR LES MUTILES BLESSES DU TRAVAIL

Quand le Sénat et le Gouvernement voudront-ils s'occuper du projet de loi voté par la Chambre des Députés le 29 Décembre 1920 ?

C'est le 27 mai 1919 que la Chambre des Députés adoptait une proposition de loi du groupe socialiste tendant à modifier l'article 2 de la loi du 9 avril 1898, modifiée par la loi du 22 mars 1902 sur les accidents du travail tendant à l'élevation du minimum de 2.400 francs servant de base à la fixation du montant des rentes aux accidents du travail.

Cette proposition fut retenu de longs mois dans les cartons du Sénat ; elle est devenue la loi du 5 août 1920 ; elle a fixé le taux du salaire minimum annuel devant servir de base à la fixation de la rente à 4.500 francs ; la Chambre avait, en première lecture, adopté le chiffre de base de 3.000 francs.

Mais il reste une catégorie de mutilés et blessés du travail ne bénéficiant pas des dispositions de la loi du 5 août 1920, qui n'a pas d'effet rétroactif ; pour ces derniers, plusieurs propositions de loi tendant à relever le montant de leurs rentes d'accidents ont été déposés.

Le Gouvernement prit plus tard à son tour l'initiative de déposer un projet de loi sur cette question, mais en diminuant fortement les avantages fixés dans les propositions dues à l'initiative d'un certain nombre de députés et dont la Commission d'Assurance et de Prévoyance sociale était saisie.

Plusieurs rapports furent déposés ; les premières conclusions accordaient des allocations aux accidents du travail à partir de 20 % d'invalidité.

Mais le Gouvernement s'opposa à ces conclusions et fit des propositions beaucoup plus restrictives.

C'est alors qu'un accord intervint entre la Commission d'Assurance et de Prévoyance sociale, la Commission des Finances et le Gouvernement, et la Chambre adopta un texte transactionnel le 29 décembre 1920.

Ce texte accorda aux victimes d'accident qui ne bénéficiaient pas des dispositions de la loi du 5 août 1920 :

- 20 francs par mois pour une invalidité de 40 à 49 % ; 30 francs par mois pour une invalidité de 50 à 59 % ; 40 francs par mois pour une invalidité de 60 à 69 % ; 50 francs par mois pour une invalidité de 70 à 79 % ; 60 francs par mois pour une invalidité de 80 % et plus.

Le projet prévoit également des allocations pour les conjoints et les orphelins.

Lors du vote par la Chambre de l'ensemble de ladite loi, M. Bonnefoy, l'actuel ministre de la justice, qui était alors président de la Commission d'Assurance et de Prévoyance sociale, fit la déclaration que voici :

« Maintenant, la Commission d'Assurance et de Prévoyance sociale rappelle au Gouvernement que les projets qui viennent d'être votés, dus à l'initiative d'un certain nombre de nos collègues et même du Gouvernement, sont une transaction et que beaucoup de nos collègues appartenant aux différentes fractions de l'Assemblée auraient désiré améliorer encore cette loi. Pour aboutir, ils se sont ralliés au texte établi par la Commission d'Assurance et de Prévoyance sociale et par la Commission des Finances en accord avec le Gouvernement ; mais nous demandons au Gouvernement d'agir auprès du Sénat pour que cette assemblée vueille bien, dans le plus bref délai possible, voter à son tour les dispositions de la présente loi.

« Faire luire des espérances sans les réaliser dans le plus bref délai possible, c'est une faute. Nous espérons qu'on ne la commettra pas ».

M. le Ministre du Travail d'alors s'engageait à insister particulièrement auprès de la Haute Assemblée pour que ce projet soit discuté et voté dans le plus bref délai possible.

Il y a quatre mois que ce projet de loi a été voté par la Chambre, que les paroles que je rappelle plus haut ont été prononcées.

Les intéressés trouvent que les espérances qu'on leur fait luire sont de trop longue attente.

C'est pourquoi nous allons déposer un projet de résolution sur le bureau de la Chambre pour inviter le Gouvernement de M. Bonnefoy à agir auprès du Sénat.

Charles GONIAUX, Député au Nord.

L'effet du film

DANS UN CINEMA UN SPECTATEUR TENTE DE SE SUICIDER

Ivry, 17 mai. — Au cours d'une séance cinématographique, un spectateur tenta de se trancher la gorge avec un rasoir.

Le spectacle fut interrompu. On donna les soins au blessé qui s'était fait une large entaille au cou. C'est un déséquilibre, pensionnaire d'une maison de santé d'Ivry, venu au cinéma en compagnie d'une infirmière. Sous l'impression du film, il avait voulu se décaper.

Une locomotive tombe dans un torrent

Grenoble, 17 mai. — La voiture locomotrice qui tramway est tombée dans le torrent de Bréda. Le chauffeur a été tué et le mécanicien a été grièvement blessé. Les

LA HAUTE-SILÉSIE ET LES Relations Franco-Anglaises

La situation s'améliore et M. Lloyd George veut dissiper le malentendu créé par ses déclarations.

Suivant les plus récentes nouvelles d'Oppeln, les dernières journées se sont passées dans le calme. On n'enregistrait de combats ni à Kossel, ni à Kreuzbourg, les deux points sensibles. Par contre, les concentrations de troupes de la reichswehr continuent. Les petits groupes de soldats allemands ou d'engagés volontaires, venus de tous les points du territoire de Lavière et même de Mecklenbourg, continuent à passer la frontière.

Le travail reprend

Oppeln, 17 mai. — Dans les districts industriels, le travail a tendance à reprendre de plus en plus complètement. Dans les différents puits des mines, la proportion des ouvriers qui se sont remis au travail atteint de 50 à 90 %. La population montre de bonnes dispositions en faveur du rétablissement de la vie normale. Cependant, on marque quelques inquiétudes au sujet du ravitaillement, par suite de la mauvaise volonté des agents de chemins de fer, qui sont la plupart Allemands et obéissent aux influences allemandes.

Le service des chemins de fer n'est pas encore rétabli. Les salaires des ouvriers continuent à n'être pas payés régulièrement, en raison du refus de la Reichsbank d'avancer les sommes nécessaires. L'incertitude est toujours complète au sujet des intentions du gouvernement allemand. Elle est aggravée par l'arrivée des éléments étrangers qui passent la frontière.

Déclarations de M. Briand

Il maintient son point de vue

Au cours d'une conversation qu'il a eue avec le correspondant de l'agence Reuter, M. Briand a été interrogé sur la question de la Haute-Silésie. On lui a demandé s'il y avait quelque chose de changé et si le point de vue que le président du conseil avait exposé samedi s'était en quoi que ce soit modifié.

« En aucune façon », a-t-il répondu. « M. Briand croit que Chester Whitt est un homme sincère, qui fera ce qui dépendra de lui pour tenir les engagements qu'il a signés. Mais on aura-t-il la puissance ? En tout cas, l'hommage qu'il rend aux vaillants soldats des puissances alliées maintient l'ordre en Haute-Silésie. Dans une interview donnée à la « Germania », est à noter.

Un malentendu

M. Lloyd George veut le dissiper

Londres, 17 mai. — M. Lloyd George, qui doit rester aux Chequers jusqu'au 19 ou 20 mai, est très préoccupé par l'impression défavorable qu'a produite en France son discours de vendredi. Il estime que M. Briand et les Français en général ont mal compris la portée de ses paroles. A la suite de conversations qu'il a eues au lieu entre Downing Street et Paris, M. Lloyd George, ainsi qu'on l'a dit, aurait proposé de dissiper ce malentendu par un échange de vues direct entre M. Briand et lui ; mais on n'est nullement certain qu'un tel entretien ait lieu.

On espère que l'assurance donnée par l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, que l'Angleterre n'entend nullement autoriser l'Allemagne à faire avancer ses troupes en Haute-Silésie, aura une influence calmante sur l'opinion française.

L'opinion américaine soutient la France

Les déclarations de M. Briand à la presse étrangère font l'objet de commentaires favorables dans l'ensemble de la presse américaine. L'opinion publique est

extrêmement intéressée par les déclarations du président du conseil, dont la modération fait mieux accepter la protestation courageuse en faveur de la Pologne, protestation basée sur l'histoire même et sur le traité de Versailles.

Le « New-York Tribune » insiste beaucoup sur la véhémence de M. Briand interdisant à l'Allemagne d'envoyer les troupes en Haute-Silésie. Le journal ajoute :

M. Lloyd George a ces semaines dernières et aussi d'autres. Il cesse d'être prononcé quand il s'agit de la Pologne. L'opinion publique américaine ne suivra pas M. Lloyd George, qui prétend accorder à l'Allemagne des droits supérieurs à ceux de la Pologne. L'Amérique n'admettra pas non plus qu'on avantage l'Allemagne aux dépens de la Pologne, notre amie et alliée. La restauration de l'ordre appartient seule au Conseil suprême et à la commission interalliée.

L'Action militaire

La Commission interalliée demande le renforcement des troupes

Les membres de la Commission interalliée s'efforcent d'agir à la fois sur les Polonais et sur les Allemands, en vue d'amener l'apaisement, sont obligés de constater que leurs efforts auraient beaucoup plus de chances de succès si les troupes dont ils disposent étaient renforcées de telle manière que les trois puissances alliées y fussent représentées.

Prochaine réunion du Conseil suprême

Elle se tiendra probablement à Paris

L'Agence Reuter croit savoir que la prochaine conférence alliée sera une réunion du conseil suprême, mais jusqu'à présent, aucune réponse n'a été reçue à la notification envoyée à ce sujet.

Le voyage des représentants italiens étant celui qui prendra le plus de temps, il en sera tenu compte pour fixer la date de la réunion.

Il ne paraît pas improbable que Paris soit le lieu de cette réunion, et il est probable qu'elle ne se tiendra pas avant dix jours.

Protestation de l'Angleterre

auprès du gouvernement allemand

Londres, 17 mai. — L'« Evening Standard » de ce soir affirme que le gouvernement britannique aurait protesté auprès du gouvernement allemand au sujet de la marche en avant des quelques éléments armés allemands en territoire contesté de la Haute-Silésie.

Le journal croit que cette démarche diplomatique anglaise est due au désir d'atténuer en France le ressentiment produit par le discours de M. Lloyd George.

Un pouvoir occulte

Le « Morning Post » suggère que M. Lloyd George se voit influencé par un pouvoir occulte. Si, dit ce journal, la France infère du discours du Premier britannique que l'Angleterre désire se détacher de la France et tendre les bras à l'Allemagne, assurons la France que c'est faux. L'Angleterre aime la France et hait l'Allemagne, mais il y a un pouvoir occulte qui se déplace dans la barrière que leur oppose notre atmosphère. Dès lors, les hautes couches atmosphériques rendues conductrices par ces ondes hertziennes extraordinairement puissantes, sont, par rapport à l'aimant qui constitue la terre, exactement dans la situation d'un circuit électrique qui se déplace devant un aimant. C'est ce qui fait que les orages de l'atmosphère solaire produisent dans notre atmosphère des courants électriques intenses, qui agitent nos boussoles et font naître dans nos câbles et dans le sol des courants d'induction et des courants telluriques intenses perturbant les transmissions télégraphiques normales.

C'est l'action bien connue d'un courant électrique sur un autre courant électrique. L'orage solaire fut, révélé, dernièrement par une tâche colossale, acieusement visible et qui manifeste au télescope une agitation singulière.

Un orage dans le soleil

UNE TACHE INQUIETANTE

Paris, 17 mai. — Dans la nuit de samedi à dimanche, les transmissions télégraphiques furent impossibles au central télégraphique de la Bourse et interrompues en majeure partie dans tout le monde.

Un astrophysicien a déclaré que l'on doit attribuer ces perturbations à des ondes hertziennes solaires émises par un orage qui a éclaté dans le soleil. La grande intensité de ces orages permet aux ondes de franchir la barrière que leur oppose notre atmosphère. Dès lors, les hautes couches atmosphériques rendues conductrices par ces ondes hertziennes extraordinairement puissantes, sont, par rapport à l'aimant qui constitue la terre, exactement dans la situation d'un circuit électrique qui se déplace devant un aimant. C'est ce qui fait que les orages de l'atmosphère solaire produisent dans notre atmosphère des courants électriques intenses, qui agitent nos boussoles et font naître dans nos câbles et dans le sol des courants d'induction et des courants telluriques intenses perturbant les transmissions télégraphiques normales.

C'est l'action bien connue d'un courant électrique sur un autre courant électrique. L'orage solaire fut, révélé, dernièrement par une tâche colossale, acieusement visible et qui manifeste au télescope une agitation singulière.

Le Chiffre d'affaires

UN NOUVEAU PIONET DE LOI

Paris, 17 mai. — La Chambre discutera prochainement un nouveau projet de loi sur le chiffre d'affaires, exonérant les artisans occupant des stocks, mais maintenant l'exonération vendant directement et tous les établissements d'instruction. Le projet frappe les coopératives de consommation et celles de production possédant des stocks, mais maintenant l'exonération pour les coopératives vendant exclusivement des produits agricoles. Le projet exonère toutes les affaires dont la livraison a été effectuée avant le 1er janvier 1921.

Arrestation d'un antimilitariste

à Paris

IL EST DU PAS-DE-CALAIS

Paris, 17 mai. — Albert Perrier, secrétaire général des Jeunes Communistes du Pas-de-Calais, demeurant à Marles (Pas-de-Calais), arrêté hier soir à la gare du Nord, au moment de la rentrée du Président de la République, pour distribution de tracts antimilitaristes, a été détenu ce matin au parquet.

L'Allemagne s'exécute

Elle offre un premier paiement immédiat de 150 millions de marks or.

Berlin, 17 mai. — Une note officieuse annonce qu'en exécution du titre V de l'ultimatum des Alliés obligeant l'Allemagne à payer un milliard de marks-or, dans un délai de 25 jours, le Gouvernement allemand, conformément à la proposition contenue dans sa demande de médiation aux Etats-Unis, a offert à la Commission des Réparations UN PREMIER PAIEMENT IMMEDIAT DE 150 MILLIONS DE MARKS OR, représentés presque entièrement par des devises étrangères.

Le transfert de cette somme aura lieu dès que la Commission des Réparations aura désigné l'endroit où le versement devra être effectué. Avant l'expiration d'un délai de 25 jours, soit avant fin mai, UN NOUVEAU PAIEMENT COMPTANT SERA FAIT A LA COMMISSION DES REPARATIONS ET LE RESTE DE LA SOMME A PAYER LUI SERA REMIS EN BONS SUR LE TRESOR ALLEMAND.

Suivant l'« Agence Wolff », les dispositions nécessaires sont prises pour assurer le paiement de ces bons dans le délai prescrit.

Bonnes dispositions

Une autre dépêche de Berlin annonce : « Le Gouvernement allemand compte prendre déjà, dans le courant de cette semaine, plusieurs décisions concernant l'exécution des clauses de l'ultimatum. Il élèvera en premier lieu les dispositions à l'égard des conseils des Grands Familles marks-or. Le docteur Wirth a insisté auprès des ministres sur la nécessité de démontrer la bonne volonté de l'Allemagne quant à l'exécution des engagements qu'elle a pris ».

Arrestation sensationnelle

à Valenciennes

Un Négociant en gros, Arthur Gantois, est arrêté dans le Cabinet du Juge d'Instruction, pour intelligence avec l'ennemi.

Dès le début de sa réapparition, le « Réveil du Nord » dans une série d'articles documentés, avait dénoncé l'opinion publique l'œuvre de mauvais Français qui firent avec l'ennemi « certains » commerces qui leur rapportèrent gros.

Nous avions, pour ne pas entraver l'action de la justice et bien qu'étant au courant des enquêtes faites par les services de la sûreté générale, de la B. M., de la P. S. et enfin de la police municipale, à qui revient une grosse part — retardé d'en parler.

M. Jourd'hui, nous ne sommes plus tenus à la même réserve.

Depuis le départ de M. Laugé, son successeur, M. Flach, procureur, est bien décidé à mener à faire la lumière sur les plaintes qui sont parvenues dans son cabinet.

Déjà le grand « Duhot » et « Minne » sont sous les verrous.

Le grand « Henri », condamné à cinq ans de prison pour esroqueries commises pendant l'invasion, a déjà rejoint, rue de la Halle, ses « amis ».

Arthur... va les retrouver

Duhot et Arthur Gantois, négociant en gros, rue Derrière-les-Murs, étaient de grands amis.

Arthur fut déporté en Allemagne comme otage. Dès son départ, Duhot géra sa maison.

Cette nouvelle situation lui rapporta, assure-t-on, la forte somme.

Mais tout a une fin. Convoqué à maintes reprises dans le cabinet du juge d'Instruction, pour y répondre de certains faits qui lui étaient reprochés, Gantois, qui avait quitté Valenciennes pour se fixer à Paris, fut laissé en liberté.

Mardi après-midi, M. Chazal, juge d'Instruction, avait de nouveau convoqué Gantois dans son cabinet.

A 2 heures et demie, Arthur était présent. L'interrogatoire dura deux heures. Les explications fournies par Gantois ne donnèrent pas satisfaction au magistrat et à 5 heures, le négociant alla retrouver sa maison d'arrêt ses amis Duhot et Minne.

A ce sujet, nous jugeons utile de rappeler qu'une deuxième chambre s'impose. Il importe qu'elle soit créée dans le plus bref délai possible.

Nous attirons de nouveau l'attention de nos amis, députés, sur cette question.

Veille de rentrée parlementaire

NOMBREUSES INTERPELLATIONS A LA CHAMBRE SUR LA CONFERENCE DE LONDRES.

Paris, 17 mai. — Les couloirs du Palais-Bourbon ont repris aujourd'hui quelque animation. Les députés rentrés de leurs départements sont venus prendre l'air de la maison.

La séance de jeudi s'annonce comme devant être intéressante. Selon toutes probabilités, la Chambre décidera, en effet, la discussion immédiate des interpellations visant les réparations et les résultats de la Conférence de Londres. Les interpellations sur la politique financière se trouveront ainsi momentanément ajournées pour permettre à la Chambre de manifester son sentiment sur la politique suivie par le président du Conseil au cours de ses négociations avec les Alliés.

Les interpellateurs inscrits jusqu'à présent sont : MM. André Tardieu, qui fut l'un des négociateurs du traité de Versailles ; Margaine, Forgeot, Caclim, Baudry d'Asson, Peyroux, et y en aura d'autres l'été prochain. On peut prévoir des interventions de M. Klotz, de M. André Lefèvre, M. René Viviani, qui a accompli tout récemment une mission aux Etats-Unis, pourrait aussi prendre la parole.

Quant à M. Briand, président du Conseil, il acceptera le débat immédiat, mais ne fera pas de déclaration préalable, dit le « Borner » à répondre aux interpellations, le règlement lui donnant toutefois la faculté de choisir le moment de son intervention.

Les Œuvres Sociales du Nord

Rapide aperçu de l'Exposition organisée au Palais-Rameau, à Lille

Le département du Nord avait, avant 1914, un faisceau important d'œuvres sociales que la guerre a brisé. Le Conseil général du Nord, sous l'impulsion de son président, M. Georges Lemaître, s'est activement employé à reconstituer les œuvres publiques. L'initiative privée, qui a fait preuve d'une grande activité pendant la guerre et l'occupation, continue son œuvre.

C'est l'ensemble des œuvres reconstituées, des œuvres de guerre et des œuvres nouvelles qui constitue l'Exposition de la Journée des Grands Familles du Nord et du Nord-Est, qui se tiendra au Palais Rameau, à Lille, le samedi 21 mai. Les Grands Familles du Nord : 2e, Lutte contre la Mortalité Infantile ; 3e, Education physique ; 4e, Gymnastique, Sports, Athlétisme ; 5e, Sauvetage de l'Enfance ; Sanatoria ; 6e, Hygiène et Wormhoudt ; 6e, Habitation ; 7e, Assistance et Prévoyance Sociale ; 8e, Pupilles de la Nation ; 9e, Mutiles et Reformés ; 10e, Enseignement technique ; 11e, Institut Pasteur ; 12e, Garçons et Filles ; 13e, l'Invasion Allemande ; 13e, Jardins Ouvriers.

LES GRANDES FAMILLES

La Fédération des Unions de Familles nombreuses du Nord et du Pas-de-Calais, quoique de création récente, comprend 200 Comités locaux. Le conseil des Grands Familles du Nord aux Armées, organisé en 1920, a relevé l'existence de 7.751 familles représentant 57.590 enfants dont plus de 30.000 furent mobilisés et plus de 7.000 tombèrent au champ d'honneur.

LES ŒUVRES DE L'ENFANCE

Pour sauver les jeunes générations qui vécurent misérablement pendant l'occupation, on organisa des œuvres pour la salubrité de l'enfance et avec le concours du Comité d'Assistance aux Régions Libérées. Le 2 août 1919, dans les cliniques scolaires de Lille, sur 18.000 enfants, furent constatés 118 cas de tuberculose ouverte, 512 indications de tuberculose, 6.359 cas de débilité physique due au manque de nourriture pendant l'occupation allemande.

On a eu recours aux Colonies Scolaires, notamment à la Colonie Scolaire de Danne-Camiers (Pas-de-Calais), dont l'organisation et le fonctionnement ont été assurés par Mlle Dougrange, inspectrice des Infirmeries des Régions Libérées qui donne sur l'œuvre les renseignements suivants :

Fondée en juillet 1919 et alimentée en tant que budget par le ministère des Régions Libérées, cette colonie reçoit des enfants débiles des deux départements : Nord et Pas-de-Calais. Elle a une seule saison pour filles et garçons : 1.480.

En 1920, deux saisons successives de mai à fin septembre, filles et garçons : 11.000.

Les enfants reçoivent à la colonie : 1. Une installation matérielle satisfaisante aux lois d'hygiène ; un personnel qui par la préparation pédagogique est à même de faire de la colonie non pas une garderie, mais un centre d'éducation physique et morale ; un centre d'éducation physique et de reconstruction des saines ; 2. L'air, le soleil, l'eau, une nourriture saine et abondante ; 3. Des distractions variées ; 4. Des soins de santé et de hygiène ; 5. Des distractions variées ; 6. Des distractions variées ; 7. Des distractions variées ; 8. Des distractions variées ; 9. Des distractions variées ; 10. Des distractions variées ; 11. Des distractions variées ; 12. Des distractions variées ; 13. Des distractions variées ; 14. Des distractions variées ; 15. Des distractions variées ; 16. Des distractions variées ; 17. Des distractions variées ; 18. Des distractions variées ; 19. Des distractions variées ; 20. Des distractions variées ; 21. Des distractions variées ; 22. Des distractions variées ; 23. Des distractions variées ; 24. Des distractions variées ; 25. Des distractions variées ; 26. Des distractions variées ; 27. Des distractions variées ; 28. Des distractions variées ; 29. Des distractions variées ; 30. Des distractions variées ; 31. Des distractions variées ; 32. Des distractions variées ; 33. Des distractions variées ; 34. Des distractions variées ; 35. Des distractions variées ; 36. Des distractions variées ; 37. Des distractions variées ; 38. Des distractions variées ; 39. Des distractions variées ; 40. Des distractions variées ; 41. Des distractions variées ; 42. Des distractions variées ; 43. Des distractions variées ; 44. Des distractions variées ; 45. Des distractions variées ; 46. Des distractions variées ; 47. Des distractions variées ; 48. Des distractions variées ; 49. Des distractions variées ; 50. Des distractions variées ; 51. Des distractions variées ; 52. Des distractions variées ; 53. Des distractions variées ; 54. Des distractions variées ; 55. Des distractions variées ; 56. Des distractions variées ; 57. Des distractions variées ; 58. Des distractions variées ; 59. Des distractions variées ; 60. Des distractions variées ; 61. Des distractions variées ; 62. Des distractions variées ; 63. Des distractions variées ; 64. Des distractions variées ; 65. Des distractions variées ; 66. Des distractions variées ; 67. Des distractions variées ; 68. Des distractions variées ; 69. Des distractions variées ; 70. Des distractions variées ; 71. Des distractions variées ; 72. Des distractions variées ; 73. Des distractions variées ; 74. Des distractions variées ; 75. Des distractions variées ; 76. Des distractions variées ; 77. Des distractions variées ; 78. Des distractions variées ; 79. Des distractions variées ; 80. Des distractions variées ; 81. Des distractions variées ; 82. Des distractions variées ; 83. Des distractions variées ; 84. Des distractions variées ; 85. Des distractions variées ; 86. Des distractions variées ; 87. Des distractions variées ; 88. Des distractions variées ; 89. Des distractions variées ; 90. Des distractions variées ; 91. Des distractions variées ; 92. Des distractions variées ; 93. Des distractions variées ; 94. Des distractions variées ; 95. Des distractions variées ; 96. Des distractions variées ; 97. Des distractions variées ; 98. Des distractions variées ; 99. Des distractions variées ; 100. Des distractions variées ; 101. Des distractions variées ; 102. Des distractions variées ; 103. Des distractions variées ; 104. Des distractions variées ; 105. Des distractions variées ; 106. Des distractions variées ; 107. Des distractions variées ; 108. Des distractions variées ; 109. Des distractions variées ; 110. Des distractions variées ; 111. Des distractions variées ; 112. Des distractions variées ; 113. Des distractions variées ; 114. Des distractions variées ; 115. Des distractions variées ; 116. Des distractions variées ; 117. Des distractions variées ; 118. Des distractions variées ; 119. Des distractions variées ; 120. Des distractions variées ; 121. Des distractions variées ; 122. Des distractions variées ; 123. Des distractions variées ; 124. Des distractions variées ; 125. Des distractions variées ; 126. Des distractions variées ; 127. Des distractions variées ; 128. Des distractions variées ; 129. Des distractions variées ; 130. Des distractions variées ; 131. Des distractions variées ; 132. Des distractions variées ; 133. Des distractions variées ; 134. Des distractions variées ; 135. Des distractions variées ; 136. Des distractions variées ; 137. Des distractions variées ; 138. Des distractions variées ; 139. Des distractions variées ; 140. Des distractions variées ; 141. Des distractions variées ; 142. Des distractions variées ; 143. Des distractions variées ; 144. Des distractions variées ; 145. Des distractions variées ; 146. Des distractions variées ; 147. Des distractions variées ; 148. Des distractions variées ; 149. Des distractions variées ; 150. Des distractions variées ; 151. Des distractions variées ; 152. Des distractions variées ; 153. Des distractions variées ; 154. Des distractions variées ; 155. Des distractions variées ; 156. Des distractions variées ; 157. Des distractions variées ; 158. Des distractions variées ; 159. Des distractions variées ; 160. Des distractions variées ; 161. Des distractions variées ; 162. Des distractions variées ; 163. Des distractions variées ; 164. Des distractions variées ; 165. Des distractions variées ; 166. Des distractions variées ; 167. Des distractions variées ; 168. Des distractions variées ; 169. Des distractions variées ; 170. Des distractions variées ; 171. Des distractions variées ; 172. Des distractions variées ; 173. Des distractions variées ; 174. Des distractions variées ; 175. Des distractions variées ; 176. Des distractions variées ; 177. Des distractions variées ; 178. Des distractions variées ; 179. Des distractions variées ; 180. Des distractions variées ; 181. Des distractions variées ; 182. Des distractions variées ; 183. Des distractions variées ; 184. Des distractions variées ; 185. Des distractions variées ; 186. Des distractions variées ; 187. Des distractions variées ; 188. Des distractions variées ; 189. Des distractions variées ; 190. Des distractions variées ; 191. Des distractions variées ; 192. Des distractions variées ; 193. Des distractions variées ; 194. Des distractions variées ; 195. Des distractions variées ; 196. Des distractions variées ; 197. Des distractions variées ; 198. Des distractions variées ; 199. Des distractions variées ; 200. Des distractions variées ; 201. Des distractions variées ; 202. Des distractions variées ; 203. Des distractions variées ; 204. Des distractions variées ; 205. Des distractions variées ; 206. Des distractions variées ; 207. Des distractions variées ; 208. Des distractions variées ; 209. Des distractions variées ; 210. Des distractions variées ; 211. Des distractions variées ; 212. Des distractions variées ; 213. Des distractions variées ; 214. Des distractions variées ; 215. Des distractions variées ; 216. Des distractions variées ; 217. Des distractions variées ; 218. Des distractions variées ; 219. Des distractions variées ; 220. Des distractions variées ; 221. Des distractions variées ; 222. Des distractions variées ; 223. Des distractions variées ; 224. Des distractions variées ; 225. Des distractions variées ; 226. Des distractions variées ; 227. Des distractions variées ; 228. Des distractions variées ; 229. Des distractions variées ; 230. Des distractions variées ; 231. Des distractions variées ; 232. Des distractions variées ; 233. Des distractions variées ; 234. Des distractions variées ; 235. Des distractions variées ; 236. Des distractions variées ; 237. Des distractions variées ; 238. Des distractions variées ; 239. Des distractions variées ; 240. Des distractions variées ; 241. Des distractions variées ; 242. Des distractions variées ; 243. Des distractions variées ; 244. Des distractions variées ; 245. Des distractions variées ; 246. Des distractions variées ; 247. Des distractions variées ; 248. Des distractions variées ; 249. Des distractions variées ; 250. Des distractions variées ; 251. Des distractions variées ; 252. Des distractions variées ; 253. Des distractions variées ; 254. Des distractions variées ; 255. Des distractions variées ; 256. Des distractions variées ; 257. Des distractions variées ; 258. Des distractions variées ; 259. Des distractions variées ; 260. Des distractions variées ; 261. Des distractions variées ; 262. Des distractions variées ; 263. Des distractions variées ; 264. Des distractions variées ; 265. Des distractions variées ; 266. Des distractions variées ; 267. Des distractions variées ; 268. Des distractions variées ; 269. Des distractions variées ; 270. Des distractions variées ; 271. Des distractions variées ; 272. Des distractions variées ; 273. Des distractions variées ; 274. Des distractions variées ; 275. Des distractions variées ; 276. Des distractions variées ; 277. Des distractions variées ; 278. Des distractions variées ; 279. Des distractions variées ; 280. Des distractions variées ; 281. Des distractions variées ; 282. Des distractions variées ; 283. Des distractions variées ; 284. Des distractions variées ; 285. Des distractions variées ; 286. Des distractions variées ; 287. Des distractions variées ; 288. Des distractions variées ; 289. Des distractions variées ; 290. Des distractions variées ; 291. Des distractions variées ; 292. Des distractions variées ; 293. Des distractions variées ; 294. Des distractions variées ; 295. Des distractions variées ; 296. Des distractions variées ; 297. Des distractions variées ; 298. Des distractions variées ; 299. Des distractions variées ; 300. Des distractions variées ; 301. Des distractions variées ; 302. Des distractions variées ; 303. Des